

### Archive ouverte

**Cat. gram. et genre :** nom féminin

#### Définition

Réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#).

#### Note explicative

Les archives ouvertes doivent répondre à deux conditions :

- 1) Les auteurs et les ayants droit accordent un droit d'accès gratuit et irrévocable pour tout utilisateur. Celui-ci peut les reproduire, les transmettre, les afficher en public ou diffuser des œuvres dérivées, pour autant que l'auteur soit mentionné.
- 2) Une version complète de la publication et de ses annexes est déposée à long terme dans une archive en ligne, gérée par un organisme public et respectant les normes techniques de l'OAI.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après Jean-Philippe ACCART, Alexis RIVIER, 2012 : Mémento de l'information numérique, Éditions du Cercle de la librairie.

#### Note d'usage

Terme fréquemment employé au pluriel

**Terme(s) équivalent(s) :** archive(s) en libre accès, archive(s) électronique(s) ouverte(s)

**Terme forgé par la FWB :** archive(s) en accès ouvert à la science

### Modèle auteur-payeur

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

#### Définition

Modèle commercial dans lequel c'est l'auteur ou son institution qui paie l'éditeur pour rendre une ressource gratuitement accessible à tout lecteur

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#).

**Terme(s) équivalent(s) :** modèle inversé

## Modèle lecteur-payeur

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

### Définition

Modèle commercial traditionnel du secteur de l'édition selon lequel le lecteur ne peut avoir accès qu'aux revues et aux ouvrages auxquels il est abonné

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

### Note explicative

C'est en réaction à ce modèle que le Mouvement du libre accès a imaginé le modèle auteur-payeur et le modèle sponsor-payeur

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

## Modèle hybride

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

### Définition

Modèle commercial adopté par des revues scientifiques électroniques sur abonnement (suivant le modèle lecteur-payeur) proposant également aux auteurs la possibilité de diffuser des articles à l'unité en accès ouvert moyennant le paiement de frais de publication (suivant le modèle auteur-payeur).

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

## Modèle sponsor-payeur

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

### Définition

Modèle auteur-payeur dans lequel l'auteur ou son institution passe par un bailleur de fonds qui donne une contribution à l'éditeur pour rendre une ressource gratuitement accessible à tout lecteur.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

### Note explicative

Le sponsor peut être une académie, une fondation ou un laboratoire sollicité ou commanditaire.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

## Embargo

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

### Définition

Période pendant laquelle un document déposé dans une archive ouverte ne peut être accessible librement.

**Source :** [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

### Note explicative

Le plus souvent, l'embargo est le résultat d'un compromis entre l'institution demandant le dépôt et l'éditeur chez lequel est publié le document.

**Source :** [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

**Terme(s) équivalent(s) :** barrière mobile

## Estampillage

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

### Définition

Ensemble des opérations de validation successives que subit un document dans une archive ouverte.

**Source :** [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

## Libre accès

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

### Définition

Disponibilité en ligne, gratuite et sans restriction, de contenus numériques principalement issus de la recherche scientifique et de l'enseignement.

**Source :** [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

### Note explicative

Par accès libre à la littérature scientifique, on entend sa mise à disposition gratuite sur l'internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright, dans ce domaine, devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités.

**Source :** Initiative de Budapest pour l'accès ouvert, citée par [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

**Terme(s) équivalent(s) :** accès ouvert, accès libre

## **Postpublication**

**Cat. gram. et genre :** nom féminin

### **Définition**

Version d'une publication que son auteur dépose dans une archive ouverte après acceptation par l'éditeur et éventuellement par un comité de lecture d'évaluation par les pairs.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

### **Note d'usage**

En graphie rectifiée, le préfixe « post- » se joint sans trait d'union au mot qui suit, sans exception.

**Terme(s) équivalent(s) :** postprint

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

## **Postpublication auteur**

**Cat. gram. et genre :** nom féminin

### **Définition**

Postpublication sans la mise en page de l'éditeur.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

### **Note d'usage**

En graphie rectifiée, le préfixe « post- » se joint sans trait d'union au mot qui suit, sans exception.

## **Postpublication éditeur**

**Cat. gram. et genre :** nom féminin

### **Définition**

Postpublication avec la mise en page de l'éditeur.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

### Note d'usage

En graphie rectifiée, le préfixe « post- » se joint sans trait d'union au mot qui suit, sans exception.

## Prépublication

**Cat. gram. et genre :** nom féminin

### Définition

Version d'une publication telle que soumise par l'auteur à l'éditeur avant acceptation par l'éditeur, révision et éventuellement évaluation par les pairs.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

### Note d'usage

En graphie rectifiée, le préfixe « pré- » se joint sans trait d'union au mot qui suit, sans exception.

**Terme(s) équivalent(s) :** préprint

**Cat. gram. et genre :** nom masculin

## Voie d'or

**Cat. gram. et genre :** nom féminin

### Définition

Publication d'articles ou de monographies scientifiques en libre accès.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

### Note explicative

L'auteur confie la publication de son article à un éditeur commercial ou non sur un serveur ouvert à tout utilisateur. Le financement éventuel est assuré suivant le modèle économique de l'auteur-payeur.

La voie d'or permet d'aider les revues existantes qui choisissent d'opérer la transition vers l'accès libre.

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, d'après [INSTITUT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE \(INIST\)](#)

**Terme(s) équivalent(s) :** voie dorée

## **Voie verte**

**Cat. gram. et genre :** nom féminin

### **Définition**

Dépôt de pré- ou de postpublications dans une archive ouverte par leur(s) auteur(s).

**Source :** FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

**Terme(s) équivalent(s) :** autoarchivage

### **Note d'usage**

En graphie rectifiée, le préfixe « auto- » se joint sans trait d'union au mot qui suit, sans exception.